

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 28 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/05/28-3/07****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210528-lmc100000022040-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 02/06/2021

Réception Préfet : 02/06/2021

Publication RAAD : 02/06/2021

Commission n° 3 – Routes, Transports et Mobilités
Rapporteur : TISSERAND Jérôme

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : SOSINSKI Sandrine

OBJET : Convention de financement entre la Commune de Moissy-Cramayel et le Département de Seine-et-Marne relatif à la mise en place de circuits spéciaux scolaires.

Il est proposé un projet de convention de financement entre le Département de Seine-et-Marne et la Commune de Moissy-Cramayel. Cette convention a pour objet de déterminer les modalités financières permettant à la Collectivité de prendre à sa charge les coûts des circuits spéciaux scolaires induits par la mise en place de transports scolaires pour les élèves de l'école de Lugny qui devront se rendre sur les locaux municipaux de Chanteloup pour l'année scolaire 2021-2022. La mise en place de ces circuits spéciaux scolaires est estimée à 154 310 € H.T, sous réserve d'ajustement lors de l'exécution.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code des Transports,

VU le Code de l'Education,

VU l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée, relative à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France,

VU le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France,

VU le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des Transports d'Île-de-France,

VU la loi n° 2008-643 du 1er juillet 2008 relative à l'organisation des transports des voyageurs dans la région Ile-de-France,

VU la délibération n° 3/01 du 26 mars 2010 du Conseil général de Seine-et-Marne approuvant la délégation de compétence du STIF au Département de Seine-et-Marne en matière de transport scolaire,

VU la délibération 2019/479 du 12 décembre 2019 du Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités approuvant la nouvelle convention de délégation de compétence en matière de transports scolaires au Département de Seine-et-Marne,

VU la délibération n° CD/2019/12/19-3/03A du 19 décembre 2019 du Conseil départemental de Seine-et-Marne approuvant le renouvellement de la délégation de compétence en matière de transport scolaire,

VU la délibération n° CD 2020/06/19 – 3/02 du 19 juin 2020 du Département de Seine-et-Marne portant approbation du nouveau règlement régional sur les circuits spéciaux scolaires,

VU la délibération n° CD-2021/04/16-3/01A du 16 avril 2021 du Conseil départemental approuvant le règlement départemental des transports scolaires sur circuits spéciaux scolaires,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la convention de financement relative à l'organisation des circuits spéciaux scolaires sur la Commune de Moissy-Cramayel tel que joint en annexe de la présente délibération.

Article 2: De prélever les crédits nécessaires au budget départemental, sur l'opération «2010P046O151 - Transport scolaires sur circuits spéciaux – Marchés publics ».

Article 3 : D'autoriser le Président du Département à la signer avec une entrée en vigueur à compter du mois de juin 2021.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD qui a donné pouvoir à Mme Véronique VEAU

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Jean-Marc CHANUSSOT
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

A été ABSENT (1) :

M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne